



APPELLATIONS

À l'ouest, les coteaux d'Aix, sur 4.000 hectares, avec une production de 65% en rosé et de 30% en rouge, sont assez largement répandus. Moins connue mais gagnant à être découverte, l'AOC Baux-de-Provence ne représente que quelque 320 hectares. Et, pour les amateurs de curiosité, une toute petite appellation, les vins de Palette, ne représente que 23 hectares et cinq producteurs (deux domaines et une cave coopérative), mais vingt-cinq cépages différents qui donnent des vins d'exception, dont le Château Simone, en rouge et en blanc. Cassis, connu pour ses calanques profondes, est aussi un vignoble de 182 hectares, dont les blancs vifs et iodés ont une réputation croissante.

Récemment (en 1998) classés en AOC, les vins des coteaux de Pierrevert sont depuis longtemps appréciés des connaisseurs pour leur excellent rapport qualité/prix, notamment en rouge. Au nord-ouest de Toulon, le vignoble de Bandol, avec ses 1.400 hectares de terrains calcaire et siliceux, donne les vins parmi les plus renommés, mais aussi les plus chers de la région. Adeptes des rendements limités et de l'élevage en fûts de chêne pendant un minimum de 18 mois, les producteurs de Bandol rouge ne craignent pas la comparaison avec les grands crus des autres régions. Moins cotés et donc plus accessibles, les coteaux Varois en Provence donnent d'excellents rouges de garde. Avec 26.000 hectares, l'appellation Côtes de Provence est le domaine du rosé qui représente les trois quarts de la production. AOC récente, les Côtes de Provence Sainte Victoire concernent des rouges et rosés produits dans quelques communes des Bouches-du-Rhône et du Var, caractérisés par des vins riches, en raison d'un terroir bien spécifique aux reliefs marqués et une prépondérance des caves particulières sur les coopératives. Enfin, dernière-née, l'appellation Côtes de Provence Fréjus est à découvrir.